



BILAN 2021

Rapport de gestion

Agnès Ducre-Sié, trésorière

Santé Mentale France
Accompagner-Soigner-Entreprendre
11 rue Navarin-75009 PARIS
<https://santementalefrance.fr/>
Tél : 01 45 96 06 36

Sommaire

Compte de résultats synthétique (01/01/2021 au 31/12/2021).....	p.1
Bilan synthétique (01/01/2021 au 31/12/2021)	p.2
Rapport de gestion	p.4
Budget prévisionnel 2022.....	p.6

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

SANTE MENTALE FRANCE COMPTES ANNUELS

	du 01/01/21 31/12/21	au 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
Ventes de marchandises		7426	7087
Prestations de services		10910	6627
Dotations et produits de tarification Production stockée Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		346000	165000
Reprises et Transferts de charge		76868	23074
Cotisations		129514	122596
Autres produits		479211	90659
Produits d'exploitation		1 049 930	415 043
Achats de marchandises		- 4680	
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats non stockés et charges extern		540112	155417
Impôts et taxes		2398	959
Salaires et Traitements		157723	69962
Charges sociales		74421	33801
Amortissements et provisions		2027	2965
Autres charges		19435	18932
Reports en fonds dédiés		61468	59381
Charges d'exploitation		852 905	341417
RESULTAT D'EXPLOITATION		197 024	73 627
Opérations faites en commun			
Produits financiers			42
Charges financières			
Résultat financier			42
RESULTAT COURANT		197 024	73669
Total des produits		1 049 930	415 086
Total des charges		852 905	341 417
EXCEDENT OU DEFICIT		197 024	73 669

BILAN AU 31/12/2021

SANTE MENTALE FRANCE COMPTES ANNUELS

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, brevets et droits assimilés Droit au bail Autres immob. incorporelles / Avances et	25127	23040	2088	38
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outilla Autres immobilisations corporelles Immob. en cours / Avances et acomptes Immobilisations financières Participations et créances rattachées TIAP & autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	35145	28403	6742	2034
	1 536		1 536	1 536
	11715		11715	11715
ACTIF IMMOBILISE	73 523	51 443	22 080	15 323
Stocks Matières premières et autres approv. En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances Usagers et comptes rattachés Autres créances Divers Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance	4680		4680	
	2217		2217	
	93528		93528	15801
	63338		63338	23908
	350458		350458	220035
	5473		5473	504
ACTIF CIRCULANT	519 694		519 694	260 248
Charges à répartir sur plusieurs exercices Prime de remboursement des obligations Ecart de conversion – Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	593 217	51 443	541774	275571

BILAN AU 31/12/2021

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		25 350
Autres fonds propres	1881	
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	24 584	24 584
Report à nouveau	-3853	-100991
RESULTAT DE L'EXERCICE	197 024	73 669
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	219 637	22 612
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	79322	79322
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	79 322	79 322
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	61468	73525
FONDS DEDIES	83 371	73 525
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105855	46171
Dettes fiscales et sociales	53281	49883
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18211	4058
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4000	
DETTES	181 347	100 112
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	541 774	275 571

SANTÉ MENTALE France

RAPPORT DE GESTION

Les comptes de l'exercice 2021 couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Total du Bilan : 541 774€
Total des produits d'exploitation : 1 049 930€
Résultat de l'exercice : 197 024€

L'exercice est caractérisé par une progression significative de l'activité de la fédération et du budget alloué : les produits sont multipliés par 2.5

LES COMPTES DE RESULTAT

Les produits s'élèvent à 1 049 930€

A titre principal :

Les produits d'exploitation (hors libéralités) sont constitués par :

- **Les cotisations** : s'élèvent à 129 514€ soit environ **12%** de produits d'exploitation. Légère hausse de 5,6%
- **Les ventes de formation** : représentent environ **45%** des produits d'exploitation. Le chiffre d'affaire a été multiplié par plus de 5. Le déploiement des PSSM par le National et la coordination Bretagne représente **96,7%** des produits, les autres formations 3,3%. La coordination Nouvelle Aquitaine a démarré son activité en fin d'année.
- **Les subventions d'exploitation** pour **346 000€** représente **33%** des produits d'exploitation. Ils sont composés principalement de :
 - L'aide structurelle à la gestion des chèques vacances ANCV : **100 000€** ; cette gestion génère des charges en regard portées aux comptes services extérieurs à hauteur de 8 000€. Une provision sur une perte sur la gestion des chèques a été portée en charge pour un montant de 3 545€. Le sort de cette différence devrait être décidée sur 2022.
 - La subvention DGS est reconduite à : **23 000€**.
 - Les subventions des ARS de l'Île de France pour le déploiement des PSSM se compose des **156 000€** acquis sur l'exercice 2021
 - s'ajoute 59 381€ de reprise de fonds dédiés (subvention 2020 et non consommés au 31/12)
 - se retranche 61 468€ imputés sur le compte de fonds dédiés (subvention 2021 non consommée au 31/12)
 - Les subventions fondation de France :
 - 40 000€ subvention affectée au fonctionnement de l'association
 - 48 000€ subvention affectée au redémarrage des actions de formation de l'association consécutive à la crise sanitaire COVID
 - Les autres subventions de différents acteurs publics et privés : **69 000€**
 - 20 000€ de Chantelix pour le fonctionnement

- 30 000€ pour AG2R pour un ensemble d'actions
 - 19 000€ de différents organismes pour l'organisation des Ateliers du rétablissements à Lyon.
- Le produit des **ventes de la revue** est en très légère hausse de 4,8% à **7 426€**
 - La reprise de provisions est relative pour partie :
 - aux subventions PSSM placées en fonds dédiés cf. plus haut (ARS 93 et 78)
 - au solde de la subvention Fondation de France pour l'action de recherche relative au logement.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 852 905€

A titre principal :

Les charges liées aux rémunérations (brut chargé) représentent 27,2% des charges.

En 2021, la Fédération SMF compte 6 salariés pour 3,55 ETP :

- 1ETP Délégué Général
- 1 ETP Adjointe de direction, en arrêt maladie à compter de fin mars
- 0,8 ETP Chargée de la coordination des actions de formation
- 0,25 ETP Assistante administrative
- 0,21 ETP Assistante administrative
- 0,29 ETP Assistante formation

Par ailleurs :

- Le poste « Achat » comprend principalement les prestations suivantes :
 - La charges des formations organisées par les coordinations Bretagne et Aquitaine sont comptabilisées dans le compte prestations (604), les produits figurent en vente de formation.
Elles représentent 78% des charges du compte 604.
10% des charges du compte 604 sont liées au fonctionnement de la fédération : prestations informatiques pour le développement des outils numériques notamment.
 - La prestation de Messidor pour la gestion du programme d'aide aux vacances pour les usagers (traitement des dossiers de demande d'aide par les usagers et les opérateurs) pour un montant de 8 000€.
- Les achats de manuels pour la formation PSSM figurent en compte 606. Pour mémoire, les frais de manuels sont intégrés dans la facture payée par le client.
Le stock de manuels a été évalué à 4 680€.
- Le poste location immobilière pour 43 333€ est relatif aux frais de locaux du siège de la fédération, l'engagement est conforme au prévisionnel.
- Les autres locations immobilières concernent les salles de formation, la charge est inférieure au prévisionnel.
- Le montant des honoraires résulte du suivi de la comptabilité et des arrêtés comptables ainsi que les travaux de certification du Commissaire aux Comptes.

- Les honoraires formateurs sont augmentés en proportion du développement des actions de formation en 2022.
- Les frais de déplacement sont principalement consécutifs aux engagements des formateurs. Les déplacements des membres du CA ne sont pas significatifs.

LES COMPTES DE BILAN

Le résultat permet de reconstituer nos fonds propres à hauteur de 219 637€, le redressement des comptes de la fédération doit être poursuivi pour couvrir ses besoins en fonds de roulement sur un exercice complet.

La restructuration de l'organisation engagée par fédération en 2021 devrait permettre d'améliorer encore les performances de la fédération pour le recouvrement des créances dans des délais plus brefs.

Les dettes sociales et fiscales représentent une grande part des dettes.

Les disponibilités témoignent d'une trésorerie solide qui permet le développement de nouveaux projets.

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Le budget prévisionnel de la fédération pour l'exercice 2022 s'élève à 1 350 703€. Le résultat est égal à 0€.

Les charges se répartissent comme suit :

ACHAT : 518 287€

- Le montant des prestations du poste prestations (604) est doublé en raison notamment :
 - La montée en charges des actions de formation évaluée à + 40%
 - La refonte complète du site internet de la fédération
 - Le développement de certains projets stratégiques
 - Le partenariat avec le CFRP pour l'organisation du Congrès Rehab.
- Les achats non stockés (606) augmentent à due proportion de notre activité (+ 33%)
 - Energie et fournitures en raison de la prévision d'une équipe au complet
 - Les achats de manuels suivent la progression de la montée en charge des formations PSSM

SERVICES EXTERIEURS : 91 187€

- S'agissant de la location immobilière (613) l'augmentation concerne l'évolution prévisible du loyer des locaux de la fédération et de locations de salle pour la réalisation des actions de formation.
- Pour les autres comptes, il n'y a pas d'évolution sensibles

AUTRES SERVICES EXTERIEURS : 391 132€

- Les progressions notables concernent :
 - Les intermédiaires et honoraires (622)- L'augmentation concerne principalement les honoraires des formateurs et formatrices. Les autres charges sont relatives à l'externalisation de la comptabilité et la certification du commissaire aux comptes.

La progression de l'activité génère un accroissement des interventions du cabinet comptable qui justifie une augmentation du montant de cette charge. La certification du Commissaire aux comptes a été rendue nécessaire par notre activité dès 2021.

- La publicité (623) – Concerne principalement l'organisation du Congrès Rehab mais aussi d'autres évènements ayant un écho public, ils contribuent à faire connaître les actions de la fédération.
- Les déplacements / missions réceptions (625) – Sont relatifs en partie aux frais annexes des formateurs-formatrices pour la réalisation des actions de formations, ces derniers sont en grande partie refacturés au client. Ils visent également les rencontres entre le national et les régions. Ces rencontres ont vocation à se multiplier pour consolider les liens entre acteurs de la fédération.

LES CHARGES DE PERSONNEL : 343 740€

- L'ensemble des charges de personnel (631-633-641-645-647) suit une progression de 48% , elle est justifiée par l'évolution de la composition de l'équipe :
 - 1ETP Délégué National
 - 1ETP Administration siège
 - 1ETP Administration des formations
 - 1ETP Communication
 - 0,33 ETP Coordination et Ingénierie des actions de formation (embauche en septembre)
 - 0,17 ETP Pair aidant à mi-temps (embauche en septembre)
- Nous avons également budgété un recours éventuel à un.e stagiaire

Les produits se répartissent comme suit :

SUBVENTIONS : 285 847€

- Les subventions retenues dans le budget prévisionnel revêtent au minimum un caractère de forte probabilité :
 - Les subventions ARS94 et ARS95 déjà notifiées pour un montant de 33 000€/ARS
 - La subvention DGS annoncée pour 30 000€
 - La subvention Fondation de France de 40 000€, en application de la convention 2020
 - L'aide structurelle ANCV , promise pour 14 000€
 - Les autres subventions privées et publiques évaluées à ce jour à 160 000€.

AUTRES PRODUITS : 995 032€

- Nous visons une progression de 8% des adhésions, nous comptons pour cela sur le développement d'outils qui visent une meilleure communication entre la fédération et les adhérents.
- Les journées nationales – L'année 2022 renoue avec l'organisation de journée nationale. En 2022, il s'agit du congrès Rehab organisés en partenariat avec le CFRP, la marge sera partagée entre les deux organisations en application de la convention qui les lie. La charge apparait en prestation.
- Les formations les produits ont été évalués à due proportion de la progression déjà mentionnées en charge soit 40%

REPRISES SUR PROVISIONS

- La reprise de provision aux montants des subventions des ARS Ile de France 2021, non consommées en 2021 et imputées en fonds dédiés.

A.DUCRÉ-SIÉ, trésorière Santé Mentale France.